

Madame Irma et le traité de libre-échange

L'invité

Christophe Reymond
Directeur du Centre
Patronal



Les réactions qu'a provoquées l'annonce de la signature d'un accord de libre-échange entre l'AELE (dont la Suisse est membre) et les pays dits du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) ont quelque chose d'ahurissant. Les appels au rejet ont été innombrables. Notre Grand Conseil a été saisi d'une initiative demandant que le Canton de Vaud s'engage pour que la ratification de l'accord soit soumise à référendum. Les critiques ont été virulentes contre un texte trop libéral, insuffisamment protecteur des droits des travailleurs, insensible au devenir des forêts pluviales, et l'on en passe.

Ce qui est fascinant, c'est qu'aucun des indignés n'avait connaissance du texte qui les révulse pour la bonne raison qu'il est en voie de finalisation et n'a jamais été publié. Les Madame Irma du populisme écolo-gauchisant-agrarien ne savent donc tout simplement pas de quoi elles parlent. Restons-en donc aux principes.

Les traités de libre-échange constituent un des piliers de la politique économique extérieure de la Suisse. On en dénombre une trentaine qui permettent aux entreprises helvétiques de toutes tailles d'accéder plus favorablement à des marchés étrangers, protéger leurs investissements, sécuriser leurs droits de propriété intellectuelle. De tels accords favorisent une diversification des exportations et sont salutaires pour un pays dont on regrette de devoir rabâcher qu'il gagne un franc sur deux hors de ses étroites frontières.

Désormais, nombre de ces traités vont au-delà des seules (mais déjà essentielles) mesures relatives à la circulation des marchandises. Ils peuvent inclure des engagements de toutes sortes, y compris des normes sociales et environnementales. Madame Irma a-t-elle analysé celles qui figurent peut-être dans l'accord avec le Mercosur? Plus largement, on rappellera que tous les États sont à la recherche permanente d'un équilibre entre libre-échange et protectionnisme. La Suisse, dont l'économie est vouée à proposer des biens et des services raffinés et vendus cher, se trouve naturellement du côté des promoteurs d'un commerce international décloisonné. En même temps, elle doit veiller à sauvegarder sa substance et ériger des mécanismes d'autodéfense. Elle ne s'en prive pas et protège au plus haut degré la propriété intellectuelle, l'agriculture ou le marché du travail.

«Quand on gagne un franc sur deux à l'étranger, on a tout intérêt à un décloisonnement du commerce mondial»

Une chose encore. Les entreprises n'ont pas attendu un éventuel traité pour commercer. L'an passé, les nôtres ont réalisé près de 4 milliards de revenus dans les pays du Mercosur. De son côté, la Suisse a importé pour l'équivalent de 615 millions de francs, majoritairement des denrées alimentaires. Y compris du soja, pour nourrir notre bétail, et 3000 tonnes de viande de bovins désossée, dont une partie sèche à l'air pur de nos alpages.